

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - 12495 - 2015 B 01668 - 329 233 126 - A-RAC

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A-RAC			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 6 RUE DE CHATILLON 35510 CESSON-SEVIGNE			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 2 9 2 3 3 1 2 6 0 0 0 7 0			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122023					
			N-1 31122022					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	50 631	50 631		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	6 450	6 450		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 250	3 200	49	394
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	270 464	167 255	103 209	94 585
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	100 000		100 000	100 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 655 000		2 655 000	2 555 000
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	5 066		5 066	4 878	
TOTAL (II)		BJ	BK	3 090 863	227 537	2 863 325	2 754 858	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	385 304		385 304	448 113
		Autres créances (3)	BZ	CA	91 551		91 551	48 542
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	61 053		61 053	67 487	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	537 909		537 909	564 143	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	227 537		3 401 235	3 319 002	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A-RAC</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N – 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 367 200)			DA	367 200	367 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	611 509	611 509	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	36 720	36 720	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 379 575	1 379 228	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	387 956	320 347	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	2 782 960	2 715 004	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	23 203	21 890	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	159 511	164 317	
	Dettes fiscales et sociales			DY	303 702	311 006	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	131 857	106 783	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	618 274	603 997		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 401 235	3 319 002		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	618 274	603 997	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU A - RAC							Néant ☐ *		
			Exercice N				Exercice (N - 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	822 998	FH		FI	822 998	844 852	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	822 998	FK		FL	822 998	844 852	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 598		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	825 596	844 852
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	300 062	270 671	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 375	3 537	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA	29 703	33 679
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC		
	Autres charges (12)					GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	128 813	141 290
						GF	460 955	449 179	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	364 640	395 672	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	117 762	32 721	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	117 762	32 721
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 351	1 263	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 351	1 263
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	116 410	31 457	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	481 051	427 130	

Désignation de l'entreprise <u>SASU A-RAC</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	57 630	10 408	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	57 630	10 408	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	21 390	10 408	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	21 390	10 408	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	36 239		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	129 335	106 783	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 000 988	887 981	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	613 032	567 634	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	387 956	320 347	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	217 574	180 805	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	117 762	32 721	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	38	24	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			obligatoires			A9			
Dont cotisations facultatives Madelin A7					Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								
joindre en annexe) :													
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
VALEUR COMPTA IMMOBILISATIONS CORPORELLES CEDEES										21 390			
PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS INCOPORELLES											40 000		
PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES											17 630		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU A-RACNéant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCRP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	57 081	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	3 250	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	29 900	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY	118 658	KZ		LA	58 249
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	106 575	LC		LD	1 125
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	258 384	LO		LP	59 374	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	2 655 000	8V		8W	500 000
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	4 878	1U		1V	187		
TOTAL IV				LQ	2 659 878	LR		LS	500 187		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	2 975 344	0H		0J	559 561	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCRP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	57 081	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	3 250	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	1 871	MN	28 028	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	36 306	MQ	140 601	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	5 866	MT	101 834	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	44 043	NH	273 715	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations		I0		0X	400 000	0Y	2 755 000	0Z	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	5 066	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	400 000	NK	2 760 066	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	444 043	0L	3 090 863	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A-RAC</u>											Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE	57 081	PF		PG		PH	57 081				
TOTAL I			RK	57 081	RM		RN		RO	57 081				
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	2 856	QA	344	QB		QC	3 200				
Autres	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	16 667	QE	2 791	QF	94	QG	19 364					
	corporelles	Matériel de transport	QH	52 163	QI	19 805	QJ	18 793	QK	53 175				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	91 717	QM	6 762	QN	3 765	QO	94 714					
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	163 404	QV	29 703	QW	22 653	QX	170 455				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			QN	220 486	OP	29 703	OQ	22 653	OR	227 537				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements	M9	N1		N2	N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial	RP	RQ		RR	RS		RT		RU		RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6	P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I	RW	RX		RY	RZ		SB		SC		SD			
Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R2	R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9		S2		S3		S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6	S7		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9	V1		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6		W8		W9		X1			
TOTAL II	X2		X3	X4	X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL				NM						NO			
Total général (I+II+III)	NP		NQ	NR	NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A-RAC</u>								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		– corporelles	6E	6F	6G	6H			
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		– autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD				
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF						
	– financières	UG	UH						
	– exceptionnelles	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SASU A-RAC</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			UL	2 655 000	UM		UN	2 655 000		
		Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières			UT	5 066	UV		UW	5 066		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA							
		Autres créances clients			UX	385 304		385 304				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* <u>UO</u>)			ZI							
		Personnel et comptes rattachés			UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	26 586		26 586				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	952		952				
		Groupe et associés (2)			VC	64 012		64 012				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
		Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX					VT	3 136 922	VU	476 856	VV	2 660 066	
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
		à plus d'1 an à l'origine			VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	23 203		23 203				
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	159 511		159 511				
		Personnel et comptes rattachés			8C	236 302		236 302				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	67 399		67 399					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ								
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J							
		Groupe et associés (2)			VI	129 479		129 479				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 378		2 378				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ							
		Produits constatés d'avance			8L							
TOTAUX					VY	618 274	VZ	618 274				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SASU A-RAC										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122023	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	387 956
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	47	XE	47		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	129 335	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8		
				{ - imposées au taux de 0 %							ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ - Plus-values nettes à court terme							WN		
				{ - Plus-values soumises au régime des fusions							WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	517 338		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV		
				{ - imposées au taux de 0 %							WH		
				{ - imposées au taux de 19%							WP		
				{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
				{ - imputées sur les déficits antérieurs							XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
				Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
				Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A				XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)		QV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI		XG			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB	Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								{ bénéfice (I moins II)		XI	517 338		
								{ déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	517 338	XO			

A-RAC
Société par actions simplifiée à associée unique
Au capital de 367 200 euros
Siège social : 6, rue de Châtillon, La Rigourdière
35510 CESSON-SEVIGNE
329 233 126 RCS RENNES
(Ci-après la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-cinq juin,
A dix-sept heures trente,

Au siège social de la Société,

SAMSIC IV, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 124 720 euros dont le siège social est situé au 6, rue de Châtillon, La Rigourdière - 35510 CESSON-SEVIGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 437 576 259, représentée par Monsieur Olivier PAYEN, Directeur Général,

Agissant en qualité d'associée unique de la Société,

[...]

2) Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- [...]
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- [...]
- [...]
- Pouvoirs en vue des formalités

Puis, M. Olivier PAYEN, Directeur Général de la société SAMSIC IV, associée unique, prend les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

[...]

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat de l'exercice 2023

L'associée unique, approuve la proposition du Président et, après avoir constaté l'existence d'un résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 s'élevant à 387 956 euros décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	387 956 euros
A titre de dividendes à l'associée unique	350 000 euros
Le solde, au compte « Autres réserves »	37 956 euros

De sorte que le compte « Autres réserves » est porté de 1 379 575 euros à 1 417 531 euros après affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique constate que les montants des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sont les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES DISTRIBUES
2022	320 000 €
2021	250 000 €
2020	/

[...]

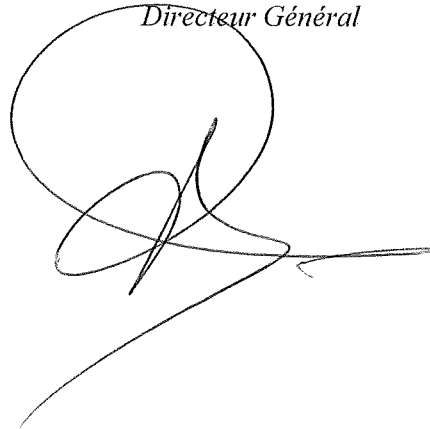
QUATRIEME DECISION

Pouvoirs

L'associée unique donne tous pouvoirs au Président ou au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

Pour extraits certifiés conformes.

SAMSIC IV, Présidente
Représentée par **M. Olivier PAYEN**
Directeur Général

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to M. Olivier PAYEN, is written over the printed name and title.